



ARRONDISSEMENT DE
PONTOISE

CANTON DE L'ISLE-ADAM

VILLE DE L'ISLE-ADAM

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu du 21 décembre 2012

L'an deux mille douze, le vendredi 21 décembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Axel PONIATOWSKI, Député-Maire.

Etaient présents : - M. PHILIPPE LEBALLEUR - MME CHANTAL VILLALARD - MME DANIELLE PORTHÉ - M. JEAN-DOMINIQUE GILLIS - MME CLAUDINE MORVAN LEBREC'H - M MICHEL PASSANT - M. ALPHONSE PAGNON – MME ANNIE PARAGE - MME JULITA SALBERT - M. MICHEL VRAY - MME MARTINE LEONHARDT - MME DANIELE DEBOUT - M. ALAIN PINTÉ - M. THIERRY MALHERBE - MME. ARMELLE CHAPALAIN - M. FRANÇOIS DELAIS - MME MARYVONNE MAZERI - MME YVETTE LE GALLO - M. FRANÇOIS CRIGNON - MME DANIELE THIBAUT - MME MICHÈLE RENOU - M. KAMEL GHEMMOUR -

ABSENTS REPRESENTÉS :

M. HUBERT TARDIF
MME ELODIE THABOUREY
M. ERIC FROMANT
MME ANNICK PETILLON
M. YVES TRÉZIÈRES
MME AGNÈS TELLIER
MME ALEXANDRA GILLARDIN
MME MARIE-VIOLAINE GABUT

POUVOIR À M. MICHEL PASSANT
POUVOIR À MME CHANTAL VILLALARD
POUVOIR À M. JEAN-DOMINIQUE GILLIS
POUVOIR À MME CLAUDINE MORVAN
POUVOIR À M. PHILIPPE LEBALLEUR
POUVOIR À MME DANIELE DEBOUT
POUVOIR À M. FRANÇOIS DELAIS
POUVOIR À MME DANIELE THIBAUT

ABSENTS :

M. ALAIN DEBRETAGNE - M. JEAN-MARIE MIRALLES

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MME JULITA SALBERT

Le procès verbal de la séance du 19 octobre 2012 est adopté à l'unanimité.

Adoption de l'ordre du jour.

Informations du Maire

Manifestations

Les festivités de Noël :

- * Mercredi a eu lieu à la MIA la matinée enfantine
- * Le Village de Noël est ouvert jusqu'au 23 décembre
- * Samedi 22 décembre à 17 heures les chants de Noël à partir de 17 heures suivis de l'embrasement du Castelrose
- * Lundi 24 décembre de 14 à 18 heures Crèche vivante sur le parvis de l'église

Les vœux le 13 janvier au Centre Sportif Amélie Mauresmo

La semaine de la lecture du 21 au 25 janvier 2013

Conseil Municipal du 21 décembre 2012

Concert de l'harmonie intercommunale le 3 février 2013 à la Maison de L'Isle Adam

Fête des jeux en bois de l'intercommunalité les 7 et 8 février pour les enfants des écoles et le samedi 9 février pour toutes les familles qui le souhaitent au Centre Amélie Mauresmo

La cérémonie de remise des prix des concours des maisons fleuries et des décorations de Noël le 9 février 2013

Concert du nouvel an le 16 février 2013 avec les petits chanteurs à la croix de bois à l'église Saint Martin à 20H30

La fête foraine du 16 au 24 mars 2013

Le Carnaval le 6 avril 2013

Distribution des colis et repas des anciens : 1645 foyers Adamois sont concernés

le repas a connu comme tous les ans un grand succès et malheureusement nous ne pouvons pas accueillir tout le monde même dans le centre sportif Amélie Mauresmo.

761 colis simple, 388 colis couples et 44 colis sucrés ont été distribués cette année

Banque Alimentaire :

La Ville met à la disposition du Secours Catholique les locaux et le matériel nécessaires pour la distribution de denrées alimentaires aux plus démunis. La collecte de la banque alimentaire a rapporté cette année 6 351 kg grâce à l'effort de 70 bénévoles du Secours Catholique et du Lions Club.

Les vestiaires du Centre Amélie Mauresmo sont terminés et seront inaugurés le 25 janvier, à 11 h 30.

Délibération : n°2012-12 - 01

RAPPORT 1 - DÉCISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte des Décisions du Maire 88-2012 à 96-2012

Délibération : n°2012-12-02

RAPPORT N° 2 – DECISION MODIFICATIVE N° 4 AU BUDGET VILLE 2012

Le Conseil Municipal, par 27 voix pour et 4 Abstentions

Approuve la décision modificative n°4 de la Ville, pour une somme de : 375 767 € répartie comme suit :

Section d'Investissement : Dépenses et Recettes = 223 453 €

Section de Fonctionnement : Dépenses et Recettes = 152 314 €

Délibération : n°2012-12-03

RAPPORT N°3 –DECISION MODIFICATIVE N°4 AU BUDGET PLAGE

Le Conseil Municipal, par 27 voix pour et 4 Abstentions

Approuve la décision modificative n°4 de la Ville, pour une somme de : 5 000 € répartie comme suit :

Section d'Investissement : Dépenses et Recettes = 2 500 €

Section de Fonctionnement : Dépenses et Recettes = 2 500 €

Délibération : n°2012-12-04

RAPPORT N° 4 – SUBVENTIONS 2013 AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 4 abstentions

Approuve le montant des subventions de fonctionnement allouées, pour l'année 2013 aux différentes associations, et dit que le versement de ces subventions s'effectuera mensuellement par douzième aux

Conseil Municipal du 21 décembre 2012

associations CALVA, CSL, CMIA, Culture et Loisirs ainsi qu'au CCAS. Pour les autres associations, il s'effectuera un seul versement jusqu'à 760 € et deux versements (en mars et en septembre) pour les subventions d'un montant supérieur à 760 € et trimestriellement pour l'Office de Tourisme

Mmes et MM. Debout, Parage, Leonhardt, Tellier, Pagnon, Vray, présidents d'association, ne prennent pas part au vote.

Délibération : n°2012-12-05

RAPPORT N° 5 – BUDGET 2013 - VILLE

Le conseil Municipal par 27 voix pour et 4 voix contre

Approuve le budget primitif 2013 de la Ville, voté comme suit, en recettes et en dépenses,

Section de fonctionnement	18 174 979 €
Section d'investissement	5 322 500 €
TOTAL :	23 597 479 €

Délibération : n°2012-12-06

RAPPORT N° 6 – BUDGET 2013 - PLAGE

Le conseil Municipal par 27 voix pour et 4 voix contre

Approuve le budget primitif 2013 de la Plage, voté comme suit, en recettes et en dépenses,

Section de fonctionnement	561 500 €
Section d'investissement	249 230 €
TOTAL :	810 730 €

Délibération : n°2012-12-07 ET 08

RAPPORT N°7 – ADMISSION EN NON VALEUR DE TITRES IRRECouvrABLES – BUDGET VILLE ET BUDGET PLAGE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

se prononce favorablement sur l'admission en non valeur de créances pour un montant de 1 550,14 € sur le budget ville et de 22 174,35 € sur le budget plage

Délibération : n°2012-12-09

RAPPORT N° 8 – REPARTITION DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES DE 2012

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité,

La répartition de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à recouvrer par l'émission de titres de recettes pour les logements de la ville mis en location

Délibération : n°2012-12-10

RAPPORT N°9– CONCESSION DES MARCHES – ACTUALISATION DES DROITS DE PLACE ET DE LA REDEVANCE

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

Approuve l'actualisation des tarifs des droits de place et de la redevance résultant de la formule de révision. Les dits tarifs et redevance devant faire l'objet d'une publication par affichage,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à l'actualisation des tarifs des droits de place et redevance

Délibération : n°2012-12-11

RAPPORT N°10 – INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Fixe pour l'année 2012 l'indemnité allouée au comptable du trésor au taux de 50 %

Délibération : n°2012-12-12

RAPPORT N°11 – CONVENTION AVEC LE CLUB ADAMOIS DE LA FORCE POUR UNE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Approuve le renouvellement de la convention avec le club adamois de la force pour une mise à disposition de locaux

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention

Délibération : n°2012-12-13

RAPPORT N°12 – AUTORISATION DE DESHERBAGE BIBLIOTHEQUE

Le Conseil Municipal, par 27 voix pour et 4 voix contre
autorise le désherbage des collections de la bibliothèque

Délibération : n°2012-12-14 A 16

RAPPORT N°13 - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE MUSEE

ACQUISITION – FONCTIONNEMENT – RESTAURATION DES OEUVRES

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et du Conseil Général susceptibles d'être allouées pour : l'acquisition d'œuvres, l'organisation d'expositions, les opérations de restauration pour le musée

DÉLIBÉRATION : N°2012-12-17

RAPPORT N°14 – INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES ŒUVRES ACQUISES EN 2012

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
accepte l'inscription à l'inventaire de la ville – musée, des œuvres acquises en 2012.

RAPPORT N°15 – PLAN DE RÉCOLEMENT DU FONDS DE DESSIN DU MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE LOUIS

SENECQ

Ce rapport sera présenté à la prochaine réunion du conseil municipal

DÉLIBÉRATION : N°2012-12-18

RAPPORT N°16 – ACQUISITION DE VEHICULES POUR LE SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal, par 27 voix pour et 4 abstentions

autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès du Conseil Général et du Syndicat Départemental d'Electricité du Val d'Oise les subventions susceptibles d'être allouées pour l'acquisition d'un véhicule supplémentaire nécessaire au service de police municipale

DÉLIBÉRATION : N°2012-12-19

RAPPORT N°17 – TRAVAUX VESTIAIRES STADE – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès du Conseil Régional d'Ile de France la subvention susceptible d'être allouée dans le cadre des travaux de construction de vestiaires au stade Philippe Grante.

DÉLIBÉRATION : N°2012-12-20

RAPPORT N°18 – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DU RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Conseil Municipal du 21 décembre 2012

Le Conseil Municipal à l'unanimité,
approuve le bilan et le projet du Relais d'Assistants Maternels et Autorise Monsieur le Maire
ou son représentant à signer la convention à intervenir avec la CAF

DÉLIBÉRATION : N°2012-12-21

RAPPORT N°19 – REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE LA PETITE
ENFANCE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Accepte les modifications du règlement de fonctionnement des établissements de la petite
enfance

DÉLIBÉRATION : N°2012-12-22

RAPPORT N°20 – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE
JEUNES ENFANTS 0 – 4 ANS

Le Conseil Municipal à l'unanimité,
Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de
financement avec la Caisse d'Allocations Familiales pour le Multi Accueil de la Fontaine

DÉLIBÉRATION : N°2012-12-23

RAPPORT N°21 – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES ASSURANCES DE LA VILLE

Le Conseil Municipal par 26 voix pour et 4 abstentions
(Monsieur LEBALLEUR, ne prend pas part au vote)
approuve le choix de la commission d'appel d'offres concernant l'attribution du marché de
prestations assurances de la ville et autorise Monsieur le Maire ou la personne ayant
délégation pour le faire à signer les pièces contractuelles relative à ce marché

DÉLIBÉRATION : N°2012-12-24

RAPPORT N°22 – RÈGLEMENT DE LA FETE FORAINE – CONVENTION VILLE - FORAINS

Le Conseil Municipal à l'unanimité,
approuve la convention à intervenir entre la ville et les forains pour l'organisation de la fête
foraine et autorise Monsieur le Maire ou la personne ayant délégation pour le faire à la signer.

DÉLIBÉRATION : N°2012-12-25

RAPPORT N°23 – RETRAIT DE LA VILLE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU
SPORT DANS LES VALLEES DE L'OISE ET DU SAUSSERON

Le Conseil Municipal par 30 voix pour et 1 abstention
décide du retrait de la ville de l'Isle Adam du Syndicat Intercommunal pour le Développement
du Sport dans les Vallées de l'Oise et du Sausseron
sollicite l'avis du comité syndical sur ce retrait et demande à Monsieur le Préfet d'accorder ce
retrait.

DÉLIBÉRATION : N°2012-12-26

RAPPORT N°24 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le Conseil Municipal, par 27 voix pour et 4 abstentions,
accepte la prise en compte des créations d'emplois pour différents motifs, ainsi que la
modification du tableau des emplois en résultant.

DÉLIBÉRATION : N°2012-12-27

RAPPORT N°25 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL AVEC LES
PROPRIETAIRES DE LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DU GRAND VAL EN LIEN AVEC L'AMENAGEMENT
DE LA VOIRIE DU CHEMIN DU POMMIER

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Conseil Municipal du 21 décembre 2012

approuve la signature de la convention de projet urbain partenarial de la zone d'activités du Grand Val représentés par Monsieur Stéphane GRIZOT et la commune de l'Isle Adam, pour l'aménagement d'une nouvelle voie de desserte permettant l'accès à la dite zone et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention.

DÉLIBÉRATION : N°2012-12-28

RAPPORT N°26 – ACQUISITION PAR LA VILLE DE LA PARCELLE AY N° 5 POUR L'EURO SYMBOLIQUE

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Approuve l'acquisition par la ville de la parcelle AY n°5 dont le SIAEP est actuellement propriétaire, à l'euro symbolique et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents nécessaires à cette transaction

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 10

Le Député-Maire,



AXEL PONIATOWSKI